

FORMATION AQUATIQUE

La réussite de ces cours vous permet d'être assistant surveillant-sauveteur piscine (15 ans et +).

Les frais de participation incluent la carte de qualification de la Médaille de bronze.

| ACTIVITÉ | CODE LUDIK | GR | NIVEAU | HORAIRE | LOCAL | DÉBUT-FIN / DURÉE | COÛT (\$) Taxes incluses | | | REMARQUES |
|---------------------------|------------|----|----------------|--|---------|--------------------------------|--------------------------|------|------|---------------|
| | | | | | | | EM | M | NM | |
| Médaille de bronze (SS) * | 02 440 10 | 01 | Cours (ANNULÉ) | Ve 18h30 à 21h30 /- Ex. prat. 30 mars | 1388-B1 | 27 janv.-30 mars / 30 heures | 135- | 147- | 191- | 1-7-8-9-11 |
| | | 02 | Cours | Di 16h à 19h / Ex. prat. 1er avril | 1388-B1 | 22 janv.-1er avril / 30 heures | 135 | 147 | 191 | 1-7-8-9-10-11 |

1. Préalables : maîtriser les habiletés, connaissances et styles de nage du niveau Junior 10 au 1er cours ; être âgé au minimum de 13 ans à l'examen final ou détenir le certificat Étoile de bronze ; **présenter une preuve des préalables au premier cours**. Le *Manuel Canadien de sauvetage* (57,48 \$) est obligatoire et le *Manuel canadien de premiers soins* (28,74 \$) est recommandé.
7. Tous les volumes, documents obligatoires, masque de poche et sifflet sont disponibles à la boutique Rouge et Or du PEPS. Pour connaître les heures d'ouverture, téléphoner au 418 656-2600, poste 15318.
8. Les horaires des cours et le prix des volumes (en fonction de l'augmentation de la taxe de vente provinciale) sont sujets à changement.
9. Les séances des 24 et 26 février sont en salle seulement.
10. La séance du 25 mars est annulée.
11. Les séances ont lieu durant la semaine de lecture (du 4 au 9 mars).

| |
|---|
| EM: Étudiant membre. Tous les étudiants inscrits à 12 crédits de cours à l'UL sont automatiquement membres du PEPS. |
| M : Membre du PEPS |
| NM : Non-membre du PEPS |

Responsables : France Le Bel et Christiane Guay, christiane.guay@sas.ulaval.ca
Inscription : 418 656-PEPS (7377)

Saviez-vous que le PEPS vous offre le service de location de panier à vêtements à faible coût? Pour en savoir plus, consultez le www.peps.ulaval.ca

Prolongez les heures gratuites de stationnement en vous procurant une vignette. Informez-vous au comptoir d'accueil ou au www.peps.ulaval.ca pour en savoir plus.

REMBOURSEMENT

Le remboursement d'un abonnement, d'un cours ou d'une activité est consenti seulement pour l'une des deux raisons suivantes :

- 1) un problème de santé validé avec un billet médical;
- 2) un conflit d'horaire académique ou un changement imprévu de la situation professionnelle, appuyés par des documents officiels, et ce, pendant la session en cours seulement.

Note : Des frais d'administration de 10 % seront retenus sur le montant remboursé jusqu'à concurrence de 20 \$. Le client devra aussi assumer le paiement du temps encouru à son abonnement ou à son cours.

AVIS

Changement de groupe

Après l'inscription, le changement permanent de groupe est possible sans pénalité, si l'autre groupe visé n'est pas complet ET s'il s'avère nécessaire à la suite d'un conflit d'horaire académique ou d'un changement imprévu de la situation professionnelle.

REPRISES

Les cours annulés en raison d'événements incontrôlables (ex : tempête, panne électrique) NE SONT ni repris et ni remboursés. Informez-vous auprès de votre moniteur de cours. Il en est de même si le participant devait s'absenter pour un ou plusieurs cours.